

Contacts

chefdept-geii.iut@univ-cezanne.fr
secretariat-geii.iut@univ-cezanne.fr
Tél. 04 91 28 93 03



IUT de Marseille

GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Formation en alternance



Le département Génie Electrique et Informatique Industrielle forme en deux ans des techniciens supérieurs capables de s'adapter aux métiers de l'électronique, des télécommunications, de l'automatique, de l'informatique et des réseaux. **Une formation en alternance c'est une formation universitaire dans un contexte professionnel**

avec un diplôme BAC+2 apprécié des entreprises.

L'Organisation des études :

- 24 semaines par an à l'IUT, le reste en entreprise
- un groupe de travail réduit (15 à 24 apprentis)
- une alternance équilibrée : 1 mois à l'IUT / 1 mois en entreprise
- un contrôle continu des connaissances
- un programme identique à celui de la formation classique

Les Objectifs de la formation

- Acquérir des bases solides dans les domaines de l'électronique et de l'électrotechnique, des télécommunications, des automatismes, de l'informatique industrielle et des réseaux
- Savoir s'adapter rapidement à l'évolution technologique
- Etre apte à assumer des tâches d'encadrement, tel que collaborateur d'un ingénieur

Que fait l'apprenti(e) en entreprise ?

- Dans le domaine du génie électrique : l'apprenti participe à la conception et aux essais de systèmes électroniques ou électriques, à l'organisation d'un chantier d'installation ou travaille dans un service de maintenance.
- Dans le domaine de l'informatique industrielle : l'apprenti participe à l'étude, à la réalisation ou à la maintenance de la partie informatique et réseau des systèmes industriels

LES LIENS UTILES ET RENSEIGNEMENTS :

site de l'IUT : <http://iutmrs.u-3mrs.fr> site du CFA Epure Méditerranée : <http://www.cfa-epure.com>
Responsable de la formation : Pascal LAUQUE pascal.lauque@univ-cezanne.fr

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Une expérience professionnelle solide qui valorise votre CV
- Un salaire mensuel et la cotisation aux caisses de retraite
- Les mêmes avantages que les salariés de l'entreprise et que les étudiants de l'IUT
- Un travail en entreprise valorisant
- Une insertion professionnelle facilitée



Contacts

chefdept-geii.iut@univ-cezanne.fr
secretariat-geii.iut@univ-cezanne.fr
Tél. 04 91 28 93 03

IUT de Marseille

GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Les apprentis et diplômés GEII sont appréciés dans des secteurs aussi divers que l'aéronautique, l'industrie microélectronique, la santé, les transports et l'automobile, les technologies de l'information et de la communication ... **L'IUT apporte une aide aux candidats admis par le jury à rechercher leur entreprise d'accueil.**

Débouchés :

- Insertion professionnelle sur un poste de technicien supérieur dans un grand groupe ou une PME de la région
- Poursuite d'études en école d'ingénieur ou licence professionnelle, avec les mêmes chances d'admission et de réussite qu'un DUT GEII en formation classique

Quelques entreprises partenaires :

ARCELOR, ARCOR Technologies, CEGELEC, CEA Cadarache, COMEX, EDF, ESSO, EUROCOPTER, INEO, LORIN, Naphtachimie, Orange, Orsay Physics, Oxytronic, RTE, Schneider Electric, SERES environnement, SIMTRONICS, SNCF, Tunnel Prado Carénage, SPIE Sud-Est...

Les avantages financiers :

- Un salaire évolutif de 41% du SMIC (49% pour les 21 ans et plus) en première année à 53% du SMIC (61% pour les 21 ans et plus) en deuxième année
- Des indemnités forfaitaires pour les repas et les déplacements à l'IUT
- Aucun frais d'inscription à l'IUT

Quelques chiffres :

- le taux de réussite : 90% en 2007, 70% en 2008
- la poursuite d'études : 54% des diplômés en 2007, 82% en 2008
- l'embauche : 56% des diplômés en 2007, 18% en 2008

Les conditions d'admission :

- être âgé de moins de 26 ans à la date de signature du contrat et être titulaire du baccalauréat S ou STI Génie Electronique ou Génie Electrotechnique

L'inscription : Préinscription sur le site : <http://www.admission-postbac.fr/> du 20 janvier au 20 mars 2011. Il est conseillé de demander votre admission à la fois en formation par alternance et en formation classique.

LES LIENS UTILES ET RENSEIGNEMENTS :

site de l'IUT : <http://iutmrs.u-3mrs.fr> site du CFA Epure Méditerranée : <http://www.cfa-epure.com>
Responsable de la formation : Pascal LAUQUE pascal.lauque@univ-cezanne.fr